Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Dépôt de plainte valable pour escroquerie?

Par didou67

Bonjour besoin d'un conseil, pacsé et maman d'une petite fille de 2 ans mon compagnon à quitté le domicile conjugal le 19 juillet dernier,trois semaines avant nous avions contracter un prêt personnel commun et solidaire pour épuré les dettes personnelles de Mr puis je me retourner contre lui car il ne paye qu'à sa convenance et ne fait pas de démarche pour me désolidariser du prêt. La garde de notre fille est en cours de jugement et je craint sérieusement que Mr ne paye plus du tout le crédit si j'ai la garde. J'ai fait toutes les démarches pour la rupture du pacs et le reste logement ect... Abus de confiance ou escroquerie?

Par laurentduvet

Plus de soucis pour vous maintenant car je suis là pour vous aider.Savez vous que beaucoup de personne dans le monde veulent réaliser beaucoup de projet pouvant créer des milliers d'emplois? mais n'ont pas de moyen financier pour débuter leur projet. Je pense vous aider avec un financement rapide et fiable.Je dispose d'un capital qui servira à octroyer des prêts particulier à court et long terme allant de 3000 à 5 000 000? à toute personne sérieuse voulant de ce prêt. 2% d'intérêt l'an selon la somme prêté car étant particulier je ne veux pas violer la loi sur l'usure. Vous pouvez rembourser sur 1 à 30 ans maximum selon la somme prêté.c'est à vous de voir pour les mensualités. Je ne demande qu'une reconnaissance de dette certifiée manuscrite et aussi quelques pièces à fournis

Contactez- nous uniquement par mail : laurentduvet@orange.fr

Pas de sérieux s'abstenir